1962 : une politique honnête, le désastreux bilan du pouvoir et les "parachutés"

Au premier tour de 1962, l'avocat auxerrois **Louis Lalande** fait valoir son appartenance au terroir : il est "auxerrois de naissance" et a "toujours vécu à Auxerre et dans notre région de Puisaye". Il prône un "vrai parlement, qui fasse des lois simples, claires et bonnes" et une "politique honnête". Ce qui ne lui suffira pas pour être élu : le poste de député de la première circonscription sera occupé, de 1962 à 1967, par **Pierre Lemarchand** (UNR-UDT), qui sera impliqué dans l'affaire Ben Barka.

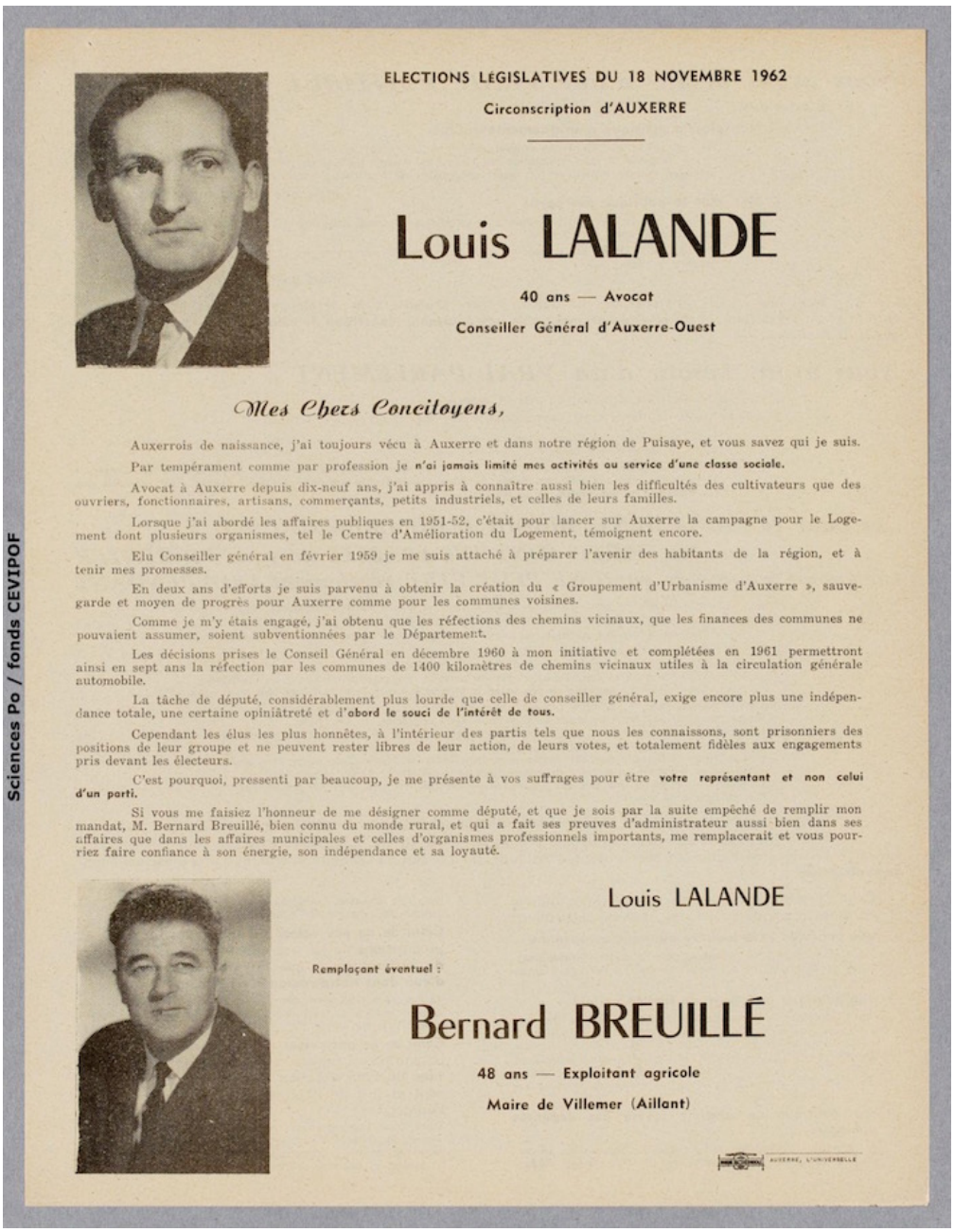

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription d'AUXERRE

Louis LALANDE

40 ans — Avocat

Conseiller Général d'Auxerre-Ouest

Mes Chers Concitoyens,

Auxerrois de naissance, j'ai toujours vécu à Auxerre et dans notre région de Puisaye, et vous savez qui je suis.

Par tempérament comme par profession je **n'ai jamais limité mes activités au service d'une classe sociale.**

Avocat à Auxerre depuis dix-neuf ans, j'ai appris à connaître aussi bien les difficultés des cultivateurs que des ouvriers, fonctionnaires, artisans, commerçants, petits industriels, et celles de leurs familles.

Lorsque j'ai abordé les affaires publiques en 1951-52, c'était pour lancer sur Auxerre la campagne pour le Logement dont plusieurs organismes, tel le Centre d'Amélioration du Logement, témoignent encore.

Elu Conseiller général en février 1959 je me suis attaché à préparer l'avenir des habitants de la région, et à tenir mes promesses.

En deux ans d'efforts je suis parvenu à obtenir la création du « Groupement d'Urbanisme d'Auxerre », sauvegarde et moyen de progrès pour Auxerre comme pour les communes voisines.

Comme je m'y étais engagé, j'ai obtenu que les réfections des chemins vicinaux, que les finances des communes ne pouvaient assumer, soient subventionnées par le Département.

Les décisions prises le Conseil Général en décembre 1960 à mon initiative et complétées en 1961 permettront ainsi en sept ans la réfection par les communes de 1400 kilomètres de chemins vicinaux utiles à la circulation générale automobile.

La tâche de député, considérablement plus lourde que celle de conseiller général, exige encore plus une indépendance totale, une certaine opiniâtreté et d'**abord le souci de l'intérêt de tous.**

Cependant les élus les plus honnêtes, à l'intérieur des partis tels que nous les connaissons, sont prisonniers des positions de leur groupe et ne peuvent rester libres de leur action, de leurs votes, et totalement fidèles aux engagements pris devant les électeurs.

C'est pourquoi, pressenti par beaucoup, je me présente à vos suffrages pour être **votre représentant et non celui d'un parti.**

Si vous me faisiez l'honneur de me désigner comme député, et que je sois par la suite empêché de remplir mon mandat, M. Bernard Breuillé, bien connu du monde rural, et qui a fait ses preuves d'administrateur aussi bien dans ses affaires que dans les affaires municipales et celles d'organismes professionnels importants, me remplacerait et vous pourriez faire confiance à son énergie, son indépendance et sa loyauté.

Louis LALANDE

Remplaçant éventuel :

Bernard BREUILLÉ

48 ans — Exploitant agricole

Maire de Villemer (Aillant)

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Dans la deuxième circonscription, le candidat sortant, **Jean Chamant**, s'en sortira haut la main en rappelant son bilan, en profitant pour souligner "je ne considère pas que ma tâche soit achevée". Le candidat malheureux du parti communiste, **Jean Redron**, évoquait quant à lui, le "désastreux bilan du pouvoir" : pouvoir d'achat détérioré, allocations familiales et retraites dépréciées, artisans et petits commerçants sacrifiés...

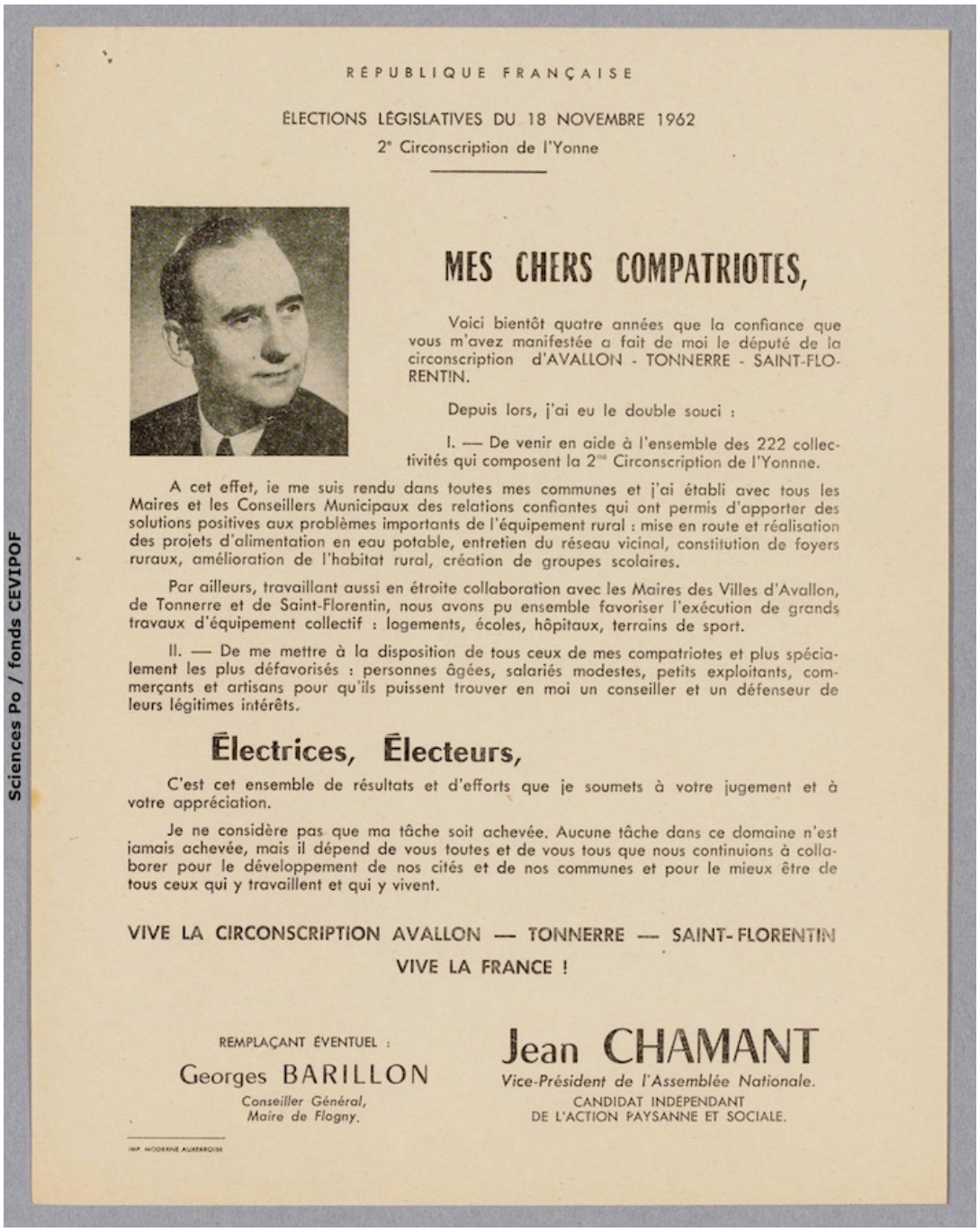

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

2e Circonscription de l'Yonne

MES CHERS COMPATRIOTES,

Voici bientôt quatre années que la confiance que vous m'avez manifestée a fait de moi le député de la circonscription d'AVALLON - TONNERRE - SAINT-FLORENTIN.

Depuis lors, j'ai eu le double souci :

I. — De venir en aide à l'ensemble des 222 collectivités qui composent la 2me Circonscription de l'Yonnne.

A cet effet, ie me suis rendu dans toutes mes communes et j'ai établi avec tous les Maires et les Conseillers Municipaux des relations confiantes qui ont permis d'apporter des solutions positives aux problèmes importants de l'équipement rural : mise en route et réalisation des projets d'alimentation en eau potable, entretien du réseau vicinal, constitution de foyers ruraux, amélioration de l'habitat rural, création de groupes scolaires.

Par ailleurs, travaillant aussi en étroite collaboration avec les Maires des Villes d'Avallon, de Tonnerre et de Saint-Florentin, nous avons pu ensemble favoriser l'exécution de grands travaux d'équipement collectif : logements, écoles, hôpitaux, terrains de sport.

II. — De me mettre à la disposition de tous ceux de mes compatriotes et plus spécialement les plus défavorisés : personnes âgées, salariés modestes, petits exploitants, commerçants et artisans pour qu'ils puissent trouver en moi un conseiller et un défenseur de leurs légitimes intérêts.

Électrices, Électeurs,

C'est cet ensemble de résultats et d'efforts que je soumets à votre jugement et à votre appréciation.

Je ne considère pas que ma tâche soit achevée. Aucune tâche dans ce domaine n'est jamais achevée, mais il dépend de vous toutes et de vous tous que nous continuions à collaborer pour le développement de nos cités et de nos communes et pour le mieux être de tous ceux qui y travaillent et qui y vivent.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION AVALLON — TONNERRE — SAINT-FLORENTIN

VIVE LA FRANCE !

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Georges BARILLON

Conseiller Général,
Maire de Flogny.

Jean CHAMANT

Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

CANDIDAT INDÉPENDANT
DE L'ACTION PAYSANNE ET SOCIALE.

IMP. MODERNE AUXERROISE

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *DÉPARTEMENT DE L'YONNE*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Deuxième circonscription (AVALLON - TONNERRE)

Jean REDRON

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ÉLECTRICES ! ÉLECTEURS !

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Vous confirmerez ainsi les coups sérieux portés au pouvoir personnel le 28 octobre dernier. En effet, sur le plan national, de Gaulle ne peut plus se prévaloir d'une adhésion massive du peuple à sa politique. Dans notre circonscription, il a perdu 11 491 « oui » par rapport à septembre 1958 et ces derniers ne représentent plus la majorité des inscrits (45,5 % contre 67,4 % le 28 septembre 1958). Il s'agit maintenant de réaliser l'union des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances pour assurer la défaite du candidat de l'U. N. R. et de la réaction, M. Chamant.

Le désastreux bilan du pouvoir

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés s'est gravement détérioré : les statistiques officielles elles-mêmes reconnaissent qu'il est de 10 à 12 % inférieur à celui de 1957 !

Dans notre circonscription, les bas salaires sont encore aggravés par le maintien du système injuste des abattements de zones qui joue également sur les allocations familiales.

En même temps, les rythmes de production toujours plus rapides et la semaine de travail sans cesse plus longue provoquent l'usure prématurée des travailleurs.

Les allocations familiales, les retraites vieillesse, les pensions se sont dépréciées par suite de la hausse du coût de la vie : plus de 2 millions de vieux n'ont que 3 NF par jour pour vivre !

Les paysans travailleurs sont condamnés en grand nombre à disparaître : dans notre département, seules les exploitations dont la superficie est supérieure à 20 hectares seront désormais considérées comme viables ; les autres ne bénéficieront plus de divers avantages qui leur étaient accordés.

Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles.

Ajoutons que les impôts, au sujet desquels le ministre des Finances Giscard d'Estaing (de la Banque d'Indochine et apparenté à Schneider, du Creusot) avait promis des « allégements », ont subi des majorations importantes qui viennent encore alourdir le budget des salariés et des petites gens.

A ce bilan, s'ajoutent de graves atteintes aux libertés et les complaisances complices en faveur de l'O. A. S. (qui compte des attaches dans notre département) ; la laïcité est foulée aux pieds tandis que les difficultés de l'école publique se sont considérablement accrues depuis 4 ans, comme en témoignent les rentrées successives, notamment dans nos villes.

En politique extérieure, le sort de la France est lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche ; le pouvoir proclame son hostilité au désarmement général tandis qu'il consacre plusieurs milliers de milliards à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Contre le retour au passé

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

- Parce que ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.
- Parce que des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.
- Parce que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

◆ l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

"Je maintiens ma candidature pour le scrutin de ballottage dimanche prochain, estimant que l'Auxerrois ne saurait avoir pour Député un 'parachuté' et un 'inconditionnel'."

JEAN-MICHEL RENAITOUR
(Ancien député-maire d'Auxerre)

Au second tour, le candidat radical-socialiste **Jean-Michel Renaitour**, ancien député-maire d'Auxerre, assurait maintenir sa candidature pour le scrutin de ballottage, "estimant que l'Auxerrois ne saurait avoir pour député un "parachuté" et un "inconditionnel". L'un des deux adjectifs désignant probablement le communiste **Guy Lavrat**, qui se présentait alors comme "l'opposition démocratique au régime du pouvoir personnel".

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Elections Législatives - Scrutin de Ballottage du 25 Novembre 1962

Première Circonscription (AUXERRE)

PARTI REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
et Fédération de l'Yonne des « Indépendants de Gauche »

CANDIDATURE DE

Jean-Michel RENAITOUR

Conseiller Général de l'Yonne
Conseiller Municipal de Seignelay
Ancien Député-Maire d'Auxerre

Suppléant : Robert MOREAU
Cultivateur — Maire de Grandchamp

Je remercie sincèrement les amis qui m'ont fait confiance au premier tour de scrutin.

Je maintiens ma candidature pour le scrutin de ballottage dimanche prochain, estimant que l'Auxerrois ne saurait avoir pour Député un « parachuté » et un « inconditionnel ».

Parachuté, c'est-à-dire un candidat que l'on n'avait jamais vu dans l'Yonne avant cette consultation électorale.

Inconditionnel, c'est-à-dire un partisan du Pouvoir absolu, sans contrôle parlementaire.

Pour ma part, je suis républicain, et j'invite tous les vrais républicains à se compter sur mon nom.

Jean-Michel RENAITOUR
Conseiller Général de l'Yonne

Suppléant : Robert MOREAU
Cultivateur, Maire de Grandchamp

VU : LE CANDIDAT.

Imprimerie Tridon-Gallot - Auxerre

Sciences Po / fonds CEVIPOF

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Première circonscription (AUXERRE)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Candidature de

Guy LAVRAT

Guy LAVRAT
Instituteur à Migennes
Secrétaire
de la Fédération de l'Yonne
du Parti communiste français

Bien qu'il n'ait que 36 ans, Guy LAVRAT est déjà un vieux militant du Parti communiste français auquel il a adhéré en 1944. Il est depuis 10 ans un dirigeant populaire et dévoué de la Fédération communiste de l'Yonne.

Ancien élève de l'Ecole normale d'Auxerre, successivement instituteur à Perreuse, Cézy et Migennes, il connaît parfaitement les besoins et les aspirations de la population laborieuse de notre département. Si les électeurs de la circonscription d'Auxerre l'envoient siéger à l'Assemblée nationale, ils auront en lui un député jeune qui se dépensera sans compter pour exercer, avec le désintéressement qui le caractérise, le mandat qui lui aura été confié.

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES !

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan du pouvoir est désastreux.

Dès le début, le pouvoir gaulliste s'est manifesté comme **l'instrument des monopoles capitalistes.** L'ex-premier ministre Pompidou n'était-il pas directeur général de la banque Rotschild ?

Pendant quatre ans, plus encore qu'auparavant, les grandes sociétés capitalistes ont ainsi pu accumuler de scandaleux profits, alors que les salariés ont vu se réduire leur pouvoir d'achat, alors que des milliers de petites entreprises agricoles, artisanales et commerciales ont été condamnées à la disparition, alors qu'aujourd'hui encore **plus de 2 millions de vieux n'ont que 3 NF par jour pour vivre.**

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O. A. S., **la laïcité foulée aux pieds ;** en politique extérieure : le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à **une force de frappe aussi vaine que coûteuse.**

Un pouvoir qui chancelle

Au référendum du 28 octobre, le pouvoir personnel au service de la haute finance a reçu un coup sérieux : de Gaulle n'a pas recueilli la majorité des électeurs inscrits et, dans ces conditions, **il ne peut plus se prévaloir désormais de l'adhésion massive de la nation** à sa politique réactionnaire.

Les perspectives sont donc ouvertes pour l'élimination définitive du régime de pouvoir personnel, qui devra faire place à **une République moderne, vraiment démocratique et sociale.** Pour cela, il s'agit de réaliser rapidement **l'union des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances,** afin de battre l'U. N. R. et la réaction.

Nous sommes contre le retour au passé

La IVe République avait connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

- Parce que ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.
- Parce que des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la pire réaction.
- Parce que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements **depuis 1947.**

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques périmées.

Tournons-nous au contraire résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti communiste français a établi un programme dont voici les grands traits :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

Election à la **représentation proportionnelle** d'une Assemblée constituante chargée de proposer au pays un

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Dans la troisième circonscription, **Jean Cordillot** (PCF) ne l'emportera pas face au sortant, **Gaston Perrot**, qui restera député jusqu'en 1973. Sur sa profession de foi du second tour, le communiste appelait les "démocrates", les "laïques, les "travailleurs de la ville et des champs" et tous ceux qui "souffrent de la politique actuelle" à voter pour lui contre "les menaces de dictature ouverte".

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

Troisième circonscription (SENS - JOIGNY)

Candidature de Jean CORDILLOT

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Je remercie très sincèrement les 10 154 d'entre vous qui ont manifesté leur confiance avec la politique clairvoyante et ferme du Parti communiste français en m'accordant leurs suffrages dimanche dernier.

En plaçant le candidat communiste loin en tête des candidats des autres formations démocratiques, en lui renouvelant une confiance accrue (24,4 % des suffrages contre 21,4 % en 1958), vous avez confirmé que le Parti communiste constitue bien la principale force d'opposition au pouvoir personnel.

Mais le scrutin de dimanche dernier est aussi caractérisé par le fait, alarmant, que la réaction a rassemblé ses forces sur les candidats de l'U. N. R. C'est le cas dans notre circonscription, où le député U. N. R. sortant n'avait pas de concurrents à droite, ce qui explique l'avance qu'il enregistre par rapport à 1958.

Cette concentration des forces réactionnaires sur les candidats officiels du pouvoir met en évidence l'aggravation du danger d'une dictature de fait et place le peuple français en face d'un péril redoutable.

Dans une telle situation, le second tour de scrutin peut et doit être marqué par un sursaut de défense républicaine.

Dans ce but, notre parti n'épargne aucun effort pour réaliser l'union des républicains, sans exclusive, afin de battre les hommes du pouvoir personnel et de barrer la route à la dictature et à l'aventure.

Déjà, dans de nombreux départements, le regroupement démocratique est en marche. Dans le Nord, nous nous désistons en faveur des candidats socialistes partout où ils arrivent avant nous ; en revanche, le Parti socialiste désiste ses candidats en faveur des nôtres lorsqu'ils sont en tête. Il en est de même dans l'Aisne et la Loire-Atlantique. Dans plusieurs départements, nous nous désistons aussi en faveur de candidats socialistes, P. S. U., radicaux, U. D. S. R.

Dans notre circonscription de SENS-JOIGNY, il est nécessaire, il est urgent que se regroupent les forces d'opposition au pouvoir personnel.

Le P. S. U. se désiste en notre faveur et invite ses électeurs à reporter leurs voix sur nous ; le Parti socialiste S. F. I. O. retire son candidat et appelle à voter contre le pouvoir personnel ; Jean-Paul Coffre, président de la Fédération radicale de l'Yonne, se retire également de la compétition.

Il ne reste donc aux démocrates, aux laïques, aux travailleurs de la ville et des champs, à tous ceux qui souffrent de la politique actuelle, à tous ceux qu'inquiètent la pratique de la candidature officielle et les menaces de dictature ouverte et d'aventure qu'un seul candidat : Jean CORDILLOT.

Communistes, socialistes, radicaux, démocrates de toutes nuances, laïques.

Votez dimanche prochain pour que l'opposition s'affirme forte et cohérente face aux prétentions du pouvoir et de ses inconditionnels.

votez pour déjouer les plans de l'U. N. R. et de la réaction,

votez pour la démocratie et pour la République,

votez pour

Jean CORDILLOT

Candidat désigné par le suffrage universel pour regrouper sur son nom les forces de l'opposition démocratique au pouvoir personnel.

Remplaçante éventuelle : **Andrée POULIQUEN**

L'Yonne Républicaine Auxerre

Vu : le candidat.

Sciences Po / fonds CEVIPOF